



CONCOURS OUVERT À L'INTERNATIONAL

GRAND PRIX D'ORGUE JEAN-LOUIS FLORENTZ ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts joue un rôle de premier plan dans le domaine musical. Chaque année elle décerne, pour ne citer que les plus importants : le Prix de Chant Choral Liliane Bettencourt, le Prix de Musique de la Fondation Simone et Cino del Duca, le Prix de Musique Pierre Cardin, le Prix Charles Munch-Académie des beaux-arts. Par ces différentes interventions, l'Académie des beaux-arts contribue d'une manière significative à la vie musicale en France.

En 2002, l'Académie des beaux-arts, souhaitant répondre à sa mission statutaire d'encouragement et d'aide aux jeunes artistes, a décidé sous l'impulsion de M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire Perpétuel, et de M. Jean-Louis Florentz, Académicien, organiste et compositeur, de décerner un Grand Prix d'Orgue à l'instar des récompenses qui existent dans d'autres disciplines artistiques.

Dès sa création, l'organisation de ce Grand Prix d'Orgue a été confiée à l'association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire, (CSPO) en partenariat avec la Ville de Beaufort-en-Vallée pour la demi-finale et la Ville d'Angers pour la finale. Il remplace le Concours National Inter-Conservatoires créé en 1993 par la CSPO du Maine-et-Loire. Le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz-Académie des beaux-arts est un tremplin pour les jeunes artistes de toutes nationalités.

LAURÉATS

- 2002 - Brice Montagnoux
- 2003 - Thomas Monnet
- 2004 - Lidia Książkiewicz
- 2005 - Régis Prud'homme
- 2006 - Olivier Chardonnet
- 2007 - Saki Aoki
- 2008 - Gabriel Bestion de Camboulas
- 2009 - Louis-Noël Bestion de Camboulas
- 2010 - Maïko Kato
- 2011 - Virgile Monin
- 2012 - David Cassan
- 2013 - Benjamin Pras
- 2014 - Thomas Ospital
- 2015 - Karol Mossakowski
- 2016 - Thomas Kientz
- 2017 - Loriane Llorca
- 2018 - Emmanuel Culcasi
- 2019 - Pierre Offret



2018 - Emmanuel Culcasi

© Juliette Agne

JURY 2020

Présidé par M. Francis Chapelet,
organiste honoraire de Saint Séverin
à Paris, professeur honoraire du
Conservatoire de Bordeaux et
concertiste international



Francis Chapelet, Président

© D. R.

LE JURY EST COMPOSÉ DE

Thierry Escaich, Compositeur, Membre de l'Académie des beaux-arts

Alain Surans, Directeur d'Angers Nantes Opéra, Expert mandaté par Madame la Directrice régionale des affaires culturelles

Olivier Bellamy, Journaliste, animateur à Radio Classique

Yasuko Bouvard, Professeur au Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse

Hélène Desmoulin, Professeur au Conservatoire à rayonnement régional d'Angers

François Meïmoun, Compositeur

Pascale Mélis, Organiste de Saint-Cloud, Professeur au Conservatoire de Courbevoie

Thomas Ospital, Organiste de Saint-Eustache à Paris, Professeur au Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris

Jürgen Essl, Professeur à la Musik Hochschule de Stuttgart (Allemagne)

RÉCOMPENSES

Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts : 4 500 €

Le lauréat reçoit sa récompense sous la Coupole de l'Institut de France le 3^e mercredi du mois de novembre.

Prix de la Ville d'Angers : 1 000 €

Récompense attribuée au second lauréat dans le choix du jury.

Prix Pierre Pincemaille : 500 €

Récompense offerte par *Le Printemps des Orgues* et attribuée au Lauréat « Coup de Cœur du Public » à la suite du vote du public présent à la finale.

Plusieurs engagements de récitals sont proposés dans le cadre du *Printemps des Orgues* notamment à l'occasion de la Nuit de l'Orgue et des Journées du Patrimoine, à l'église de la Madeleine à Paris ...

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 17 mai 2020. Ils sont issus des Conservatoires à rayonnement régional / départemental ou des Conservatoires municipaux de la Ville de Paris.

L'accès au Concours est réservé aux candidats étant, au minimum, en cours de cycle spécialisé ou cycle à orientation professionnel ou cycle d'enseignement professionnel initial.

Pour les candidats étrangers, une commission d'équivalence statue selon le niveau du candidat sur la base des justificatifs produits.

RÈGLEMENT

DOSSIER D'INSCRIPTION

LISTE DES OEUVRES DES PROGRAMMES LIBRES ET IMPOSÉS

Sur www.printempsdesorgues.fr

Date limite d'inscription :
15 janvier 2020

DOSSIER À ENVOYER PAR :

> la poste
CSPO, 34 avenue Jean Lurçat
49240 Avrillé - France

> e-mail
bmcspo@orange.fr

DEMI-FINALE

En plus des œuvres imposées, les huit demi-finalistes interpréteront un programme libre de 10 mn, choisi dans une liste proposée par le jury et mise en ligne sur le site du festival : www.printempsdesorgues.fr

À l'issue de la demi-finale, quatre finalistes seront retenus. Ils concourront pour la finale sur le Grand Orgue Cavallé-Coll/Beuchet-Debierre de la cathédrale d'Angers le dimanche 17 mai.

Les résultats de cette première étape seront proclamés, en présence de M. le Maire de Beaufort-en-Anjou et du public dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

OEUVRES IMPOSÉES

Nicolas de Grigny
Tierce en taille (de la Messe)

Olivier Messiaen
Transports de joie (Ascension)

GRATUIT

Samedi 16 mai, 15h
Église Notre-Dame / Beaufort-en-Vallée

FINALE



En plus de l'œuvre imposée, les quatre finalistes interpréteront un programme libre de 20 mn, choisi dans une liste proposée par le jury et mise en ligne sur le site du festival : www.printempsdesorgues.fr

L'œuvre commandée par *le Printemps des Orgues* au compositeur François Meïmoun sera également disponible sur le site à partir de la mi-janvier.

Les résultats du Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts seront proclamés, en présence de M. l'Adjoint à la culture et au patrimoine de la Ville d'Angers et du public dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

OEUVRE IMPOSÉE

François Meïmoun
Commande du Printemps des Orgues

GRATUIT

Dimanche 17 mai, 15h
Cathédrale Saint-Maurice / Angers

Partenariat : Académie des beaux-arts - Institut de France / Ville de Beaufort-en-Anjou / Paroisse Saint-Pierre-en-Vallée / Ville d'Angers / Paroisse de la Cathédrale d'Angers